



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 9 juillet 2021

FÊTE NATIONALE : INTERDICTION DES FEUX D'ARTIFICE

Dans les communes de la Métropole européenne de Lille et de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, marquée par la propagation du variant Delta du coronavirus Covid 19 dans le département du Nord, Michel Lalande, préfet du Nord, a décidé de prendre des mesures destinées à freiner cette progression.

Afin de limiter les rassemblements sur les territoires les plus concernés par une reprise de la circulation active du virus, les spectacles pyrotechniques à l'occasion des festivités de la Fête Nationale sont interdits sur l'ensemble des communes de la Métropole européenne de Lille et de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre jusqu'au jeudi 15 juillet 2021 inclus, ces deux territoires ayant un taux d'incidence supérieur au seuil de vigilance de 20 cas pour 100 000 habitants. Par ailleurs, le port du masque sera obligatoire dans tout le département du 13 juillet 18h au 15 juillet 8h.

Le pass sanitaire sera exigé pour les bals populaires et bals des pompiers se tenant dans des établissements accueillant au moins 1 000 personnes ou dans des lieux ouverts au public donnant lieu à un contrôle de l'accès. Ce pass sanitaire est également exigé dans les discothèques qui accueillent au moins 50 clients et les restaurants et débits de boissons qui accueillent au moins 50 clients et proposent une activité de danse.

Les contrôles de police et de gendarmerie seront renforcés afin de s'assurer du respect du port du masque et de l'application du pass sanitaire dans les discothèques ou restaurants et débits de boissons qui proposent une activité dansante.

Des mesures complémentaires pourront être prises en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Poursuivre la campagne de vaccination

Au regard de la progression du variant Delta en France et dans la région, Michel Lalande, préfet du Nord, et Benoît Vallet, directeur général de l'ARS, appellent la population se faire vacciner massivement et rapidement afin d'obtenir une immunité collective permettant d'endiguer l'épidémie. Par ailleurs, la période estivale ne doit pas être propice au relâchement dans les comportements de chacun, le respect des gestes barrières demeure essentiel dans la lutte contre la Covid-19.

Ils appellent à maintenir la vigilance et la responsabilité. Les circonstances dans lesquelles se propage le variant Delta ces dernières semaines montrent en effet que le respect des gestes barrières - dans la sphère privée comme professionnelle - le respect des mesures d'isolement et une vaccination complète sont indispensables pour éviter une reprise épidémique.

L'efficacité des vaccins actuellement disponibles a été prouvée par plusieurs études scientifiques, y compris s'agissant du variant Delta en limitant fortement le risque de contamination. Toutes les personnes qui ne sont pas vaccinées sont ainsi susceptibles d'être contaminées par le variant Delta, 60 % plus contagieux que les autres variants.

Pour rappel, la vaccination est ouverte à toutes les personnes âgées de 12 ans et plus, en centre de vaccination, ainsi qu'auprès d'un professionnel de santé libéral : médecin, pharmacien, infirmier ou sage-femme. Ces derniers peuvent désormais vacciner avec le vaccin Moderna.

De plus, la vaccination a été facilitée à l'approche des congés estivaux avec un délai entre les deux injections qui peut à présent s'étendre de 21 à 49 jours, offrant ainsi une grande flexibilité pour planifier les deux injections, notamment avant ou après un départ en vacances.

Des créneaux de primo injections restent disponibles chaque jour dans le département. Les personnes qui souhaitent se faire vacciner peuvent le faire sans attendre, notamment via [Sante.fr](https://sante.fr) et [Vite ma dose](#) pour connaître les rendez-vous disponibles au plus vite près de chez elles.

Le préfet et le directeur général de l'ARS appellent chacun à une grande vigilance tout au long de la période estivale et à se faire tester au moindre doute, en cas de situation à risque et a fortiori en cas de symptôme.

Ils tiennent à remercier l'ensemble des services de l'État, des professionnels de santé et des collectivités qui demeurent pleinement mobilisés pour faire face à l'épidémie.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](#)



[prefet59](#)



linkedin.com/company/prefethdf/